

■ **Schopfer et Niggli S.A.**, à Lausanne, CH-550-0061365-9, bureau d'ingénieurs civils (FOSC du 29.12.2005, p. 22). Signature collective à deux est conférée à Prével Pierre, directeur, dont la procuration est éteinte. Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux, est conférée à Baisamy Hervé, de France, à Evian-les-Bains (France), et Bircher Alexandre, de Bagnes, à Morges.

Journal no 400 du 12.01.2006
(03199944 / CH-550.0.061.365-9)